

s'abonne au Bureau du Journal, rue de la Préfecture, n. 6; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BABEUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRÉ, imprimeur du Journal, rue St-Dominique. — A PARIS, au cabinet littéraire de M. Raçon, passage du Caire, n. 105. Et à l'Office-Correspondance de MM. LEPETITIER et C^e, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18. — chez tous les libraires et directeurs des postes des départemens.



Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est

POUR LYON.

Trois mois. 7 fr.
Six mois. 13
Un an. 25

POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.

Trois mois. 9 fr.
Six mois. 17
Un an. 33

Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau de la Glaneuse, franc de port.

LA GLANEUSE,

JOURNAL POPULAIRE.



La Prison est le Séminaire des Patriotes.

ÉPHÉMÉRIDES

DU JUSTE-MILIEU.

6 déc. 1830, condamnation de M. de Nugent, auteur d'une brochure (Réclamation d'un Français), 3 mois 3000 fr. — 7 déc. 1830, graves désordres et combat à Mazamet (Tarn). — 1831, saisie du *Mémorial de Toulouse*.

DE LA PÉTITION

DES PASSEMENTIERS DE ST-ÉTIENNE.

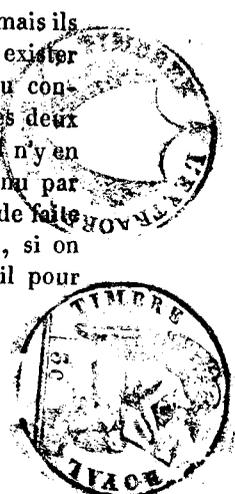
Une longue pétition a été adressée au roi, au nom des chefs d'atelier et ouvriers de la fabrique de rubans de St-Étienne, dans le but d'obtenir quelques moyens d'améliorer leur sort. A côté d'idées assez avancées on trouve dans cette pièce des pensées d'individualisme égoïste et des formules de servilisme, telles qu'on refuse de croire qu'elles aient pu être jamais adoptées par ceux auxquels elles paraissent cependant devoir être attribuées. Mais cette anomalie étrange nous a été bientôt expliquée par une note insérée à la suite de la pétition, dans l'*Indicateur Stéphanois*, annonçant que celle-ci est uniquement l'œuvre d'un M. P. H., et nous avons de suite compris que les délégués des passementiers, pleins de confiance et de bonne foi, ont tout approuvé sans avoir préalablement assez pesé les idées et surtout les expressions contenues dans quelques phrases, mais aussi sans leur donner une approbation réelle. Or, comme chacun ne doit répondre que de ses œuvres, ce ne sera qu'à l'auteur véritable de la pièce que nous nous en prendrons pour blâmer ce qui mérite de l'être.

M. P. H. commence par attribuer l'origine de la pétition à un motif de peur qui n'est sans doute jamais entré dans l'âme des passementiers. — Ils veulent, dit-il, au moment où des lois sur les coalitions et associations d'ouvriers vont être présentées, faire bien connaître que leur organisation n'a aucun caractère politique, et profiter de l'occasion pour supplier le roi d'accueillir les observations qu'ils osent lui présenter. Ainsi, à en juger par les expressions de l'auteur, les passementiers tremblant aux menaces du pouvoir, sembleraient lui dire :

« Nous reconnaissons que les autres ouvriers sont coupables, mais regardez bien, nous ne le sommes pas, nous, daignez donc nous épargner!... » Or, ils savent bien, eux, qu'il n'y a aucune différence entre leur position et celle des ouvriers associés de quelque ville que ce soit; que, par conséquent, toute attaque dirigée contre les associations industrielles, les frappera également, et ils ont trop bien compris leurs droits et leurs devoirs d'hommes, pour ne pas rester, comme leurs frères, debout en face du pouvoir qui oserait commencer une guerre aussi impie!....

Après avoir démontré la nécessité où les passementiers se sont trouvés d'arrêter l'abaissement toujours croissant du prix de la main-d'œuvre, par la fixation d'un tarif des façons, l'auteur explique qu'un des principaux vices de l'organisation sociale actuelle est l'éloignement de la classe des travailleurs de toutes les assemblées où se discutent les intérêts de l'industrie. Il démontre l'insuffisance des conseils de prud'hommes et des chambres de commerce dont les ouvriers ne sont pas, ou presque pas appelés à faire partie, et il demande pour eux un droit d'élection, dont ils se serviraient pour composer une commission, formant un comité de famille dans lequel les maîtres-fabricans ou marchands et les ouvriers seraient admis en nombre égal, pour y discuter les intérêts généraux de la fabrique.

Pour n'être pas neuves, les idées de M. P. H. n'en sont pas moins excellentes. Tous ceux qui s'occupent un peu d'économie politique, savent maintenant que l'industrie ne peut être maintenue qu'à la faveur d'un pacte qui se fera entre le maître et l'ouvrier; mais ils savent aussi que ce pacte ne doit pas seulement exister d'une manière superficielle, mais qu'il doit, au contraire, s'attacher profondément aux intérêts des deux parties, de manière à les lier si fortement, qu'il n'y en ait bientôt plus qu'un seul qui subsiste, soutenu par une association commune. Néanmoins, la demande faite par M. P. H. serait un grand pas vers le bien, si on consentait à y répondre. Mais à qui s'adresse-t-il pour



obtenir cette concession d'un droit pour les ouvriers ? Au roi, c'est-à-dire, au monopole incarné !... Oh ! c'est en être encore au rudiment de la science politico-contemplative ; c'est faire croire qu'on n'a pas vécu sous les vingt dernières années !... En vain l'auteur objectera-t-il qu'il donne à entendre à *Sa Majesté* que c'est un moyen de faire cesser *tout défi porté aux passions des ouvriers*, il n'obtiendra rien ; car c'est, pour nous servir d'une image peut-être un peu triviale, mais qui rend bien toute notre pensée, *c'est un vase d'eau qu'il présente à un enragé !...*

Nous nous joignons complètement à M. P. H. quand il fait sentir la nécessité de consulter les industriels des diverses professions, avant de modifier les systèmes de douanes, quand il demande la revision des lois sur les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation ; quand il réclame des encouragemens efficaces pour les industriels, hommes de talent, etc. ; mais, nous ne sommes plus d'accord avec lui, lorsqu'il dit, au nom des ouvriers : « *Notre seule affaire à nous, c'est d'avoir du travail.* » Oh ! c'est là une erreur dans laquelle on cherche vainement à entraîner les ouvriers. On voudrait ne leur faire aimer qu'une vie tout animale, un peu plus ou un peu moins mauvaise, suivant que les gouvernans exigeraient d'eux plus ou moins, et leur persuader qu'ils n'ont qu'à perdre à s'occuper de politique. Mais, ces doctrines liberticides, anti-sociales, mises en avant par tous les tyrans passés, ne peuvent plus faire de dupes aujourd'hui. Les ouvriers savent qu'il n'y a pour eux d'espoir d'amélioration de leur sort que par une modification, dans un sens radical, des formes du gouvernement. Ils savent que ces changemens indispensables ne peuvent être amenés que lorsque l'immense majorité de la nation en aura compris la nécessité et sera disposée à se lever, s'il le faut, pour les demander ! Aussi, s'intéressent-ils vivement aux affaires politiques, parce qu'ils ont heureusement bien compris qu'elles sont leurs affaires propres. Ces idées sont parfaitement senties par les prolétaires, par les travailleurs de toutes les professions, soit à Lyon, soit dans toutes les villes manufacturières. Nous sommes persuadés, quoiqu'en veuille dire M. P. H., que les passementiers de St-Etienne les partagent aussi, et qu'ils les comprendront d'autant mieux dans quelque temps, qu'ils auront obtenu la triste expérience, *déjà acquise aux tisseurs d'étoffes de soie de Lyon*, qu'il n'y a aucune amélioration réelle à attendre du gouvernement de privilège qui nous régit.

Pourquoi faut-il que nous terminions encore par des reproches à propos de la fin de la pétition ; mais aussi, c'est par trop fort, et c'est ici qu'on doit se demander ce que pense intérieurement M. P. H., qui ne craint pas de montrer au pays toute une association d'industriels comme indignes du nom de Français ! Que signifient ces expressions d'imbécille bassesse qu'il met dans la bouche des passementiers : « *Veillez, Sire, nous permettre de déposer à vos pieds l'expression des sentimens du plus profond respect, avec lequel nous sommes, de votre Majesté, les très humbles et très obéissans sujets ?* » Il est indigne de ravalier ainsi toute une classe d'honorables citoyens. Ne sait-il donc pas, M. P. H., que toutes ces dégoûtantes flagorneries ne sont plus ressuscitées du vieux régime que par les courtisans qui aspirent à l'humiliation de la croix-d'honneur ! Aujourd'hui, les hom-

mes ne se mettent plus aux pieds de leur semblable, et tout le monde, excepté, à ce qu'il paraît, l'auteur de la pétition, sait que l'ouvrier, sur son métier, est l'ÉGAL de Louis-Philippe assis sur les planches de son trône !...

Nous avons dû éclairer les passementiers de St-Etienne, et démontrer, surtout à leurs délégués, la faute qu'ils ont commise, fort involontairement sans doute, en donnant trop précipitamment, au nom de leurs confrères, leur adhésion à la pétition de M. P. H. — Amis et frères de tous les travailleurs, nous manquerions à nos devoirs si nous ne leur disions pas la vérité, surtout quand nous la croyons utile à leurs intérêts particuliers.

MISE EN SCÈNE

DU COMLOT, DIT DU 28 JUILLET, POUR FAIRE SUITE
A L'ATTENTAT HORRIBLE.

M. Persil n'en démord pas. Il tient à ce que le vœu national qui a porté au trône la branche cadette devienne manifeste aux yeux de tous, à force de complots contre cette même branche ; et il ne croira le suffrage unanime suffisamment établi, que lorsqu'il aura créé trente-deux millions d'attentats horribles contre l'ordre de Chose : juste un par personne. Le fait est qu'alors l'unanimité sera complète.

M. Persil en est déjà à son quinzième ou vingtième complot. C'est quelque chose d'effrayant que la consommation de complots que fait ce diable d'homme. Il en absorbe à lui seul, en une seule année, de quoi défrayer tous les procureurs-généraux de France et de Navarre, pendant tout un règne. Il finira par user le complot, qui, en lui-même, a quelque chose de bon ; de même que, par excès, la royauté-citoyenne a usé la poignée de main, ce doux emblème de bonne et probe fraternité.

L'attentat horrible dont M. Persil nous a donné la représentation l'année dernière, était certainement une merveille du genre. On n'avait rien vu de plus drolatique, même dans les contes drolatiques de M. Balzac. Il n'y eut qu'une voix par toute la France pour célébrer l'imagination féconde, la puissante intelligence de la scène, qu'avait déployées M. Persil dans la fabrication de ce mémorable attentat, et surtout le tact judicieux dont il avait fait preuve, en choisissant pour son assesseur M. Dubois (dont on fait les flûtes).

Eh ! bien, M. Persil a trouvé moyen de se surpasser lui-même. Le fait est qu'il n'y a qu'un homme au monde capable de surpasser M. Persil, à savoir M. Persil.

Dans le complot du 28 juillet, dont M. Persil vient de publier l'acte d'accusation, ou plutôt d'aliénation, comme l'appelle le *Charivari*, nous allons avoir le pendant de l'attentat horrible. Que dis-je ! la seconde manche vaudra mieux que la première. Je vous en fais juges.

L'attentat horrible n'avait que deux accusés. — Le complot du 28 juillet en a VINGT-SEPT. M. Persil fait grandement les choses.

Les débats de l'attentat horrible ont duré 5 ou 6 jours. — Ceux du complot dureront dix ou douze jours, sans compter les nuits.

L'attentat horrible avait été commis avec un pistolet sans chien. — Le complot a pour armes quelques vingt-taines de fusils démontés.

Autour du pistolet sans chien de l'attentat horrible venaient se grouper deux ou trois redingotes bleuâtres et jaunâtres, diverses perruques et faux-toupets, et 5 ou 6 douzaines de balles. — Le complot jouit déjà de 3,000 balles, de cent cinquante livres de poudre fine, d'une bouteille et de deux verres, et de quatre *dés à coudre*, suspects d'avoir servi à fondre des balles.

L'attentat horrible avait découvert un corrigé de thème, d'une certaine force, bien qu'il contint trois barbarismes, mais qui avait jeté un grand jour sur les opinions politiques et religieuses d'un accusé. — Le complot a déchiffré sur le mur de la chambre où les conspirateurs fondaient des balles dans un dé à coudre, ces mots attentatoires et subversifs ; « *Ici on s'honore du titre de citoyen.* »

L'attentat horrible eut besoin de faire venir un tailleur à la barre de la cour d'assises, pour lui faire construire et détruire, reconstruire et redétruire une vieille redingote. — Le complot aura besoin d'un tourneur pour expérimenter si un fuseau de bois peut, à la rigueur, servir à confectionner des cartouches.

Tels sont, jusqu'à présent, les points principaux sur lesquels nous pouvons, à première vue, établir une comparaison toute à l'avantage du complot. Les débats nous apprendront bientôt si le complot aura, comme l'attentat horrible, son président à lumineux interrogatoires, à facétieuses réparties, à résumés impartiaux ; en un mot, son Dubois (dont on fait les flûtes). Sous ce rapport, on peut se fier à M. Persil. S'il ne nous donne pas Dubois (dont on fait les flûtes) en personne, croyez bien qu'il aura la main assez heureuse pour trouver quelqu'un qui vaudra, pour le moins, ce magistrat irréprochable, tout difficile que cela paraisse au premier abord.

Toutefois, il est un point de similitude qu'on peut prédire d'avance, et sans craindre que l'événement démente la prédiction : je veux parler de l'acquiescement des accusés, qui couronnera le complot du 28 juillet, comme il a couronné l'attentat horrible.

Christianisme et République.

« *Tant plus la vertu est persécutée, tant plus elle a du nerf pour braver l'oppression.* »

(Un ouvrier cordonnier, prisonnier à Perrache).

Nous aimons parfois à nous reporter aux premiers siècles du christianisme, à ces temps de ferveur et de forte croyance, où les apôtres d'une religion pleine d'avenir ne combattaient le sceptique et l'incrédule qu'avec de nobles armes, celles de l'éloquence et du martyre. On voyait alors les ORIGÈNE, les AMBROISE, les EUSÈBE, les BASILE, armés du bouclier de la foi et de l'épée de la CHARITÉ, consumer leur vie à renverser l'absurde idolâtrie, pour édifier une religion dont la morale sublime devait régénérer l'humanité entière. Dans ce temps là, si un idolâtre, un payen, un gentil disait à quelque apôtre : « *Tu es un imposteur !* » celui-ci le reprenait doucement, sans aigreur, et il finissait toujours par le convaincre à force d'aménité. Si un préfet de Rome, ou même un empereur romain, faisait dresser les chevalets, et y appliquait les membres du prédicateur, eh bien ! il endurait avec joie ces tortures, auxquelles il succombait quelquefois. Mais ces exemples de fermeté admirable, cette raideur de con-

viction qui ne cédait pas en présence de la mort même, frappaient profondément l'attention des peuples, extirpaient peu à peu la lèpre de leur ignorance, et préparaient le moment de leur entière régénération.

Il en est de même aujourd'hui de la doctrine républicaine. — Voila quarante-trois ans que notre messie apparut, ce fut en 89. Sa venue excita aussi l'enthousiasme et convertit d'innombrables prosélytes ; mais les scribes et les pharisiens d'alors conspirèrent sa perte, et notre messie fut tué par eux au 18 brumaire. Depuis lors jusqu'à aujourd'hui, les persécutions et le martyre n'ont pas fait faute à la nouvelle doctrine. Les dédains, les cachots et l'exil sous l'empire ; les spoliations, les assassinats juridiques, les fusillades et la censure sous la restauration ; les mitraillades, les noyades et les réquisitoires du 7 août ; rien n'a manqué pour étouffer la foi nouvelle, si cela était possible. A présent même, les apôtres qui la professent ne sont-ils pas engloutis vivans sous des voûtes mortelles ? St-Michel et Clairvaux ne sont-ils pas des tombeaux pour les courageux défenseurs du dogme républicain ?..... Eh ! bien, nous le disons, et c'est un fait maintenant bien reconnu, aucune force humaine n'a le pouvoir d'arrêter dans sa marche le progrès de l'opinion républicaine. Les décrets, les ukases, les verroux et toute la rage de nos modernes Dioclétiens, ne servent qu'à hâter son triomphe !... Voyez comme la vieille Europe semble rajeunir sous son haleine magique ! Voyez l'apathique Allemagne s'agiter sur sa terre féodale, et la Russie elle-même éprouver une commotion profonde, quoique placée à l'extrémité de la chaîne électrique ! Les peuples s'unissent, les despotes s'isolent ; leurs trônes ressemblent à ces vaisseaux démantés que les vagues furieuses tourmentent de toutes parts et finissent par engloutir.

Républicains martyrs, prolétaires, parias de la société d'Europe, tenez ferme et réjouissez-vous, car votre temps est enfin venu ! — Vous avez pleuré, vous serez consolés ; — vous avez eu faim, vous serez rassasiés ; — vous étiez esclaves et faibles, vous serez forts et libres !....

Patience donc encore et courage !.....

Lyon.

M. BERBRUGGER, disciple de Charles Fourier, qui a donné récemment quatre séances dans notre ville, est de retour de son voyage en Afrique. Les idées phalanstériennes ont été bien accueillies dans un pays où l'on s'occupe, avant tout, de civilisation. Une société s'est formée à Alger, dans le but de réaliser le système de colonies sociétaires agricoles et manufacturières qui a été développé devant le public lyonnais ; et un député, maire d'une des premières villes de France, offre six mille arpens, pendant dix ans et sans rétribution, aux colons qui ont l'intention de travailler à cette réalisation. M. Berbrugger se propose, avant de quitter Lyon, de donner de nouvelles conférences qui seront le complément des premières, et de publier l'exposition complète du système de Fourier, tel qu'il l'a développé au palais St-Pierre. Le jour et le lieu des réunions annoncées, seront fixés ultérieurement et portés à la connaissance du public par la voie des journaux.

— On nous apprend une nouvelle fort singulière. Une discussion d'intérêt s'étant élevée entre le propriétaire de la salle des Célestins et la société des artistes, et ni l'une ni l'autre des parties ne voulant déroger à ses prétentions, les artistes ont décidé que, pour éviter les charges exorbitantes que le propriétaire avide leur impose, ils feraient construire un théâtre. Des capitalistes les soutiennent. L'administration a, dit-on, donné une partie de la place des Jacobins, pour y bâtir une salle provisoire. Les plans se dressent, et si M. D... F... persiste dans ses exigences, les travaux vont commencer.

— M. Bourget aîné, auteur de plusieurs mémoires sur des questions d'économie politique ou d'administration, vient d'en publier un nouveau sur l'importante question de l'agrandissement territorial du département du Rhône. — Nous en rendrons compte.

Beaux-arts.

EXPOSITION DE NOVEMBRE, 1833.

M. LEGENDRE HERAL. — M. GUINDRAND.

(6^{me} ARTICLE).

En revenant, ainsi que nous l'avons promis, sur les ouvrages exposés par M. Legendre-Héral, nous regrettons d'avoir à rappeler quelquefois ses malheureux bas-reliefs de l'Hôtel-de-Ville et de la Charité, dont nous ne voudrions plus parler; mais nous serons obligé de les citer encore pour comparer M. Legendre à lui-même.

Nous avons souvent cherché à nous expliquer la prodigieuse distance qui existe entre les premières et les dernières productions du statuaire lyonnais, c'est-à-dire, entre son *Eurydice* et ses pauvres bas-reliefs. Nous ne croyons pas avec ses amis, que ceux-ci ne sont d'une exécution aussi pitoyable, que parce qu'ils devaient ne lui être que médiocrement payés. Cette excuse serait bonne tout au plus pour un manoeuvre, mais elle est indigne d'un artiste qui fait bien, s'il le peut, sans s'embarrasser du prix que l'on met à son travail. Nous avons soupçonné une autre cause à l'énorme différence que chacun peut apercevoir entre des œuvres sorties de la même main, et nous avons cru découvrir que plus M. Legendre-Héral s'éloignait des proportions naturelles, plus il était faible, médiocre, tranchon le mot, mauvais. (Le bas-relief de la Charité nous autorise à nous servir de cette expression.) L'*Eurydice*, qui avait fait naître de si brillantes espérances sur le jeune professeur, se distinguait par une pose naturelle et gracieuse, par un dessin correct, et par une exécution qui ne manquait pas d'une certaine délicatesse. Aucune de ces qualités n'existe-t-elle dans les tristes bas-reliefs que nous devons au même auteur? Personne ne pourrait l'affirmer: pourquoi cela? Serait-ce que M. Legendre n'atteindrait au vrai, par conséquent au beau, que lorsqu'il pourrait mouler sur le nu ou sur l'antique? On le croirait si l'on ne savait qu'un pareil moyen est au dessous d'un talent comme celui de M. Héral.

Nous l'avons déjà dit: la *Léda* et le *Silène* qui nous voyons cette année ne sont pas d'une composition récente. Ils sont comme un point intermédiaire entre l'*Eurydice* dont nous avons conservé de si agréables souvenirs, et les maudits bas-reliefs auxquels nous voudrions que le professeur de St-Pierre n'eût jamais travaillé. Les deux morceaux exposés ne valent pas l'*Eurydice*, mais ils sont infiniment supérieurs à ceux qui figurent sur nos monuments. Le *Silène* est, à ce que nous apprend la notice, dans un *délire vineux*, ce qui apparemment est autre chose que l'ivresse. Si c'était tout bonnement de l'ivresse, il y aurait sans doute plus de laisser-aller, plus de mollesse, plus d'affaissement dans la pose. Le bon nourricier de Bacchus ne s'appuyerait pas sur son bras droit comme s'il se préparait à exécuter un tour de force, et son épaule ne serait pas une saillie assez désagréable à voir. Mais il se peut que l'attitude du *Silène* soit fort naturelle à une personne en état de *délire vineux*.

La *Léda* nous semble pêcher par les proportions. La tête est trop petite, la poitrine n'a pas assez de développement pour une figure de cette dimension. Vue par derrière, elle a la forme d'un cône allongé. La cuisse droite est mal dessinée et inclinée d'une manière disgracieuse. La tête est bien placée, d'une bonne exécution, d'un dessin assez pur; mais elle est un peu froide. L'auteur a sans doute voulu exprimer le désir ou la crainte, peut-être ces deux sentiments à la fois, mais de leur mélange ne pouvait résulter qu'une expression vague, une sorte de juste-milieu. Or, on sait ce que vaut le juste-milieu en toute chose.

M. Legendre-Héral a retrouvé tout son talent pour le buste du docteur Eynard, qu'il a exécuté en marbre. C'est un fort beau morceau dont nous faisons notre compliment sincère à l'auteur, et qui pourrait presque faire excuser ces diables de bas-reliefs, dont enfin nous ne parlerons plus.

Nous avons différé la publication de cet article pour attendre les nouveaux tableaux qui devaient être placés le 2. Ce qu'il y a, sans contredit, de plus remarquable dans les objets exposés dernièrement, c'est un beau paysage de M. Guindrand. Cette nouvelle production prouve que M. Guindrand travaille toujours, travaille bien, et qu'il saura se maintenir au premier rang de nos paysagistes.

Nous apprenons qu'un jury vient d'être formé, à l'effet de décerner des récompenses à ceux des exposans qui en seront jugés dignes. Nous l'attendons à ses décisions.

Grand-Théâtre.

Bénéfice de M. et Mad. Vadé-Bibre.

Le Grand-Théâtre est en veine de nouveautés, et certes, il en est temps. — Mardi prochain, on nous promet au bénéfice de M. et Mad. Vadé-Bibre, artistes dont le public apprécie chaque jour davantage le zèle et le talent, la première représentation de la *Sylphide*, ballet en deux actes dont le succès est assuré d'avance, puisque la délicieuse Mad. Lecomte est chargée du rôle principal, et sera entourée de toute l'élite de notre armée chorégraphique, MM. Martin, Finart; Mesd. Favelli, Guillermain, etc., etc. Cet ouvrage sera en outre orné de deux décors nouveaux de MM. Filastre et Cambon, dont le talent est si bien apprécié à Lyon comme à Paris.

Avec la *Sylphide* Lecomte, Mad. Bibre nous offrira la reprise de *Fiorella*, fort joli opéra qui n'a pas été joué depuis long-temps, et auquel le talent de Mad. Dérançourt et de la bénéficiaire donneront un nouvel attrait. Dérançourt, Gustave Blès et André compléteront l'ensemble. On commencera par le *Maitre de Chapelle*, chanté par Mad. Dérançourt et Tilly.

Nous espérons que l'administration ne s'en tiendra pas à la nouveauté qu'elle donnera mardi, et qu'elle ou les artistes sortiront enfin de la torpeur dans laquelle ils vivent depuis trop long-temps.

GLANE.

Qu'est-ce que la charte? Le cathéchisme où la population voit en toutes lettres que le mensonge est un vice qu'elle doit corriger.

— Le budget ressemble à une valise entre les mains des voleurs: c'est à qui en aura le plus.

— L'amende croit en imposant aux écrivains: mais l'amende-meur? — Un bonnetier disait dernièrement: « Fi de la noblesse! quand les bas que je vends sont aux jambes, ils deviennent aussi bas ronds! »

— « Assez de *Elison*, dit le peuple, nous en sommes blasés! »

— Qu'est-ce qu'un soldat sous une monarchie? — Le garnisaire du despotisme.

ANNONCES.

VENTE FORCÉE.

Le neuf décembre 1833, à dix heures du matin, sur la place St-Michel à Lyon, il sera vendu des objets saisis, consistant en tables, bois d'arrangement de café, tabourets et autres objets non détaillés.



Traitement végétal

guérison radicale des dartres et maladies secrètes sans mercure.

Ce traitement prescrit par M. Giraudeau de St-Gervais, docteur-médecin à Paris, guérit radicalement les *Dartres*, *Gales* anciennes, *Écoulemens rebelles*, *Syphilitis* etc.; il remédie aux accidents *mercuriels*, et c'est le seul qui convienne aux enfans, aux nourrices et aux femmes.

(Consultations gratuites par correspondance.)

S'adresser au docteur, rue Richer n. 6 (bis) à Paris, ou à son correspondant à Lyon, Vernet, pharmacien place des Terreaux.

Maladies secrètes et cutanées.

SIROP DÉPURATO-LAXATIF DE SENÉ, *

Publié par ordre exprès du gouvernement.

Préparé par PERENIN, Pharmacien-Chimiste, rue du Palais-Grillet ou Puits-Pelu, n. 23, à Lyon.

Ce sirop est reconnu par les plus célèbres médecins du royaume pour être le spécifique le plus puissant pour purifier le sang et opérer la guérison très prompte et complète des maladies cutanées et vénériennes, telles que *Dartres*, *Gales répercutées*, *Boutons*, *Rougeurs*, *Pustules*, *Écoulemens anciens ou récents*, *Fleurs blanches des Femmes*, etc., etc.; il remédie également aux accidents *mercuriels*.

Les cures surprenantes, opérées chaque jour par ce dépuratif, sont un sûr garant à la confiance publique dont il jouit constamment, et prouvent incontestablement que nulle préparation de ce genre ne peut lui être comparée.

* C P. 159.

On fait des envois (Ecrire franco). Des dépôts existent en France et à l'étranger. (2330 11)

LOTÉRIE d'un superbe lit en fer bronzé et doré, d'un goût moderne et d'un prix de quatre cents francs, à gagner au premier numéro sortant du premier tirage de février 1834, à la loterie royale de Paris. Prix du billet: 5 fr.

Les personnes qui voudront des billets pourront s'adresser au café de France, rue de la Préfecture, n. 3, et au bureau du journal.

J. FERTON, l'un des gérans.